

Réponse de la liste du Front de Gauche à un questionnaire de l'AFPS 35

Préambule de l'AFPS à son questionnaire aux candidats aux Régionales

De nouveaux attentats viennent de frapper Paris et notre pays.

L'Association France Palestine Solidarité a immédiatement condamné ces actes ignobles et appelé à lutter sans concession contre toutes les forces d'obscurantisme. Dans le même temps, l'ensemble du peuple palestinien a lui-même exprimé sa solidarité totale avec le peuple français.

Aujourd'hui, c'est d'une manière particulièrement solennelle que nous nous adressons à vous en tant que candidat pour les élections régionales.

Si rien ne saurait excuser, de quelque manière que ce soit, l'horreur des crimes commis, personne de bonne foi n'oserait aujourd'hui prétendre que nous n'aurions pas essayé de comprendre l'enchaînement des causes multiples qui ont pu contribuer, au fil du temps, à tisser le terreau sur lequel ils ont pu prendre racine, afin de tenter de les éliminer. Sentiment d'injustice, perte de dignité, manipulations, besoin d'identification, monde à deux vitesses, idéologies nauséabondes, causes intérieures, internationales ... La liste est longue et mériterait que chacun y réfléchisse longuement.

La question palestinienne n'est pas mise en avant par les auteurs d'attentats et nous combattons les amalgames qui peuvent être faits sur la question. Néanmoins et bien avant les attentats de novembre, nous avons préparé le petit questionnaire ci-dessous à l'attention des candidats aux élections régionales.

Après le temps du recueillement, nous avons décidé de vous le faire parvenir en l'état, complété par la présente introduction. Il est plus que jamais évident qu'il y a urgence à s'unir pour éliminer, point par point, toutes les questions qui pourraient contribuer à légitimer aux yeux de certains, de quelque manière que ce soit, des actions criminelles. La France aurait tout intérêt, sans doute plus que jamais, à mettre en œuvre des actes forts affirmant son attachement à la justice et au respect du droit international. Le règlement de la question palestinienne en fait partie.

Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien prendre à lire le présent courrier.

Votre formation politique présente des candidats pour les élections régionales à venir. L'Association France Palestine Solidarité a déjà eu l'occasion, par le passé, d'interpeller de nombreux élus au sujet de la question palestinienne et de solliciter le Conseil Régional pour des actions de coopération avec la Palestine, notamment dans les secteurs de l'agriculture (soutien à la coopérative As Sanabel d'Hébron) et de la jeunesse (projet vidéo mené en partenariat cet été avec Laylac, association de jeunes Palestiniens du camp de réfugiés de Deheisheh, et soutenu par le Conseil Régional).

Aujourd'hui, nous sommes dans un moment particulièrement critique pour le peuple palestinien et le respect de ses droits légitimes, reconnus par les Nations Unies. Vous comprendrez que les personnes attachées au respect du droit international souhaitent connaître le positionnement de votre liste sur ces questions. C'est pourquoi, nous nous permettons de solliciter votre opinion sur un certain nombre de questions qui nous semblent fondamentales (nous nous engageons bien sûr à publier l'ensemble de vos réponses).

Réponse de la liste du Front de Gauche:

Cher-es ami-es de l'AFps

Le contexte douloureux et difficile dans lequel se situent les prochaines élections régionales depuis les attentats qui ont frappé Paris et St Denis nous oblige en effet à refuser tout amalgame qui pourrait lier d'une manière ou d'une autre le juste et légitime combat du peuple palestinien avec les auteurs de ces abominables tueries.

C'est pourquoi les réponses de notre liste « Pour une Bretagne sociale et écologique, l'Humain d'abord ! » présentée par le Front de Gauche en Bretagne ne souffriront d'aucune ambiguïté.

1) Quel est le positionnement de votre liste sur la reconnaissance par la France de l'État palestinien, conformément aux résolutions de l'ONU ?

La France qui prétend défendre la justice et la démocratie partout dans le monde ne doit plus attendre et reconnaître immédiatement l'Etat palestinien avant que la colonisation et l'occupation menées par l'Etat d'Israël ne réduisent à pas grand chose la notion même de territoires palestiniens. Nous nous engageons à agir en ce sens à tous les niveaux possibles de notre action.

2) Quel est le positionnement de votre liste sur la protection internationale du peuple palestinien ?

Chaque jour les résolutions des Nations Unies ou les recommandations des Etats et parlement européen allant dans le sens des intérêts du peuple palestinien sont méprisées par le pouvoir israélien. Chaque jour, il poursuit ses agressions militaires, renforce le blocus de Gaza, poursuit la colonisation et renforce la répression sous le regard impuissant, pour ne pas dire complaisant de « la communauté internationale ».

Si toutes les avancées diplomatiques (sa reconnaissance comme Membre de l'Unesco depuis 2011, son statut d'Etat non membre de l'ONU depuis 2012) permettant à la Palestine de recourir aux organismes internationaux (comme la Cour Pénale Internationale) sont des étapes importantes, elles ne sont pas suffisantes.

Une véritable protection internationale du peuple palestinien passe obligatoirement par une politique des instances internationales contraignant l'état d'Israël à mettre fin à la colonisation et à l'occupation des terres, à la destruction du mur de séparation, à la levée du blocus de Gaza, à la libération de tous les prisonniers palestiniens et à la reconnaissance du droit au retour des réfugiés, inscrit dans le droit international.

3) Quel est le positionnement de votre liste sur le contrat d'association entre l'Europe et Israël et permettant à celui-ci de bénéficier de tarifs douaniers préférentiels pour l'écoulement de ses produits ?

La question des sanctions économiques et diplomatiques à l'égard de l'Etat israélien reste plus que jamais d'actualité et notamment celle de la dénonciation du contrat d'association entre l'Europe et Israël. Les candidat-es et les militant-es du Front de Gauche continueront de soutenir les objectifs et l'action du mouvement BDS qui par son ampleur à l'échelle internationale commence de toute évidence à contrarier la toute puissance israélienne.

4) Quel est le positionnement de votre liste sur la mise en place d'une enquête par la Cour pénale internationale concernant les crimes commis dans cette région du monde ?

Parce que nous restons sur le souvenir de rapports restés lettre morte (celui du Golstone en 2009 après l'opération Plomb durci sur Gaza), nous sommes sans grande illusion sur la portée réelle d'une telle enquête. Nous y serons cependant favorables dans la mesure où elle peut servir à dénoncer la triste réalité vécue par le peuple palestinien.

Récemment, un autre rapport de l'ONU vient de sortir qui conclut à des crimes de guerre et dénonce « l'impunité qui prévaut à tous les niveaux dans les actions des forces armées israéliennes, que ce soit à Gaza ou en Cisjordanie ». Mais, malgré des constats accablants pour Israël, la commission en charge de ce rapport ne remet pas globalement en cause la politique israélienne. Au contraire, elle continue de mettre au même niveau les forces

d'occupation et la résistance du peuple palestinien.

5) Quel est le positionnement de votre liste sur les déclarations tentant de transformer ce conflit politique en conflit religieux et prônant l'épuration ethnique ?

Sur la nature du conflit, nous rejetons toute analyse et déclaration tentant de la réduire à un conflit religieux. Cette orientation est aujourd'hui celle du gouvernement Netanyahu pour justifier sa politique de répression dans les territoires palestiniens. Pour nous, il est clair qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un conflit de type colonial avec d'un côté une force d'occupation et de l'autre un peuple qui revendique à juste titre le droit d'établir un état sur une terre dont il a déjà accepté qu'elle soit réduite comme peau de chagrin.

6) Quel est le positionnement de votre liste sur les sanctions concernant Israël jusqu'au respect des résolutions de l'ONU ?

Nous redisons notre engagement à mener auprès du mouvement de solidarité avec la Palestine toutes les actions du mouvement BDS à l'encontre de la politique israélienne.

7) Quel est le positionnement de votre liste sur la circulaire Alliot-Marie criminalisant les actions citoyennes de BDS ?

Nous sommes pour l'abrogation immédiate de la circulaire Alliot-Marie et nous continuerons de dénoncer le fait que contrairement aux engagements pris, le gouvernement de François Hollande et Christiane Taubira se refusent de le faire. Par ailleurs, nous dénonçons toute inculpation et toute condamnation de militant-es impliqué-es dans le mouvement BDS.

8) Quel est le positionnement de votre liste sur les actions de coopération décentralisée avec la Palestine ?

Si nous sommes élu-es au conseil régional, nous ferons en sorte que ses compétences puissent servir aussi à faire respecter les droits des Palestiniens. Ainsi nous pourrions y défendre la mise en place de projets de coopération décentralisée avec des collectivités palestiniennes ou encore avec des camps de réfugiés palestiniens. Par des partenariats économique et/ou culturel, des échanges et/ou des voyages d'élu-es, mais aussi par le soutien aux initiatives de solidarité menées par des associations telles que l'AFPS.

C'est l'engagement que nous pouvons prendre aujourd'hui, dans le cadre de cette campagne pour les élections Régionales.

Solidairement

Les candidat-es de la liste « Pour une Bretagne sociale et écologique, l'Humain d'abord ! »